

L'omerta au sein de l'UNEF est finie !

L'UNEF soutient les femmes qui ont dénoncé les violences et les agressions dont elles ont été victimes au sein de l'UNEF

Cela fait plusieurs mois que l'on observe une vague de libération de la parole des femmes. A travers toutes les strates de la société, les femmes dénoncent les violences sexistes et sexuelles qu'elles ont subies, mais également l'impunité fréquente des agresseurs. Récemment, de multiples femmes ont pris la parole pour dénoncer ces mêmes phénomènes au sein de l'UNEF. **Cette libération de la parole est salubre.**

Depuis plusieurs années, des générations de militantes portent le combat de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, autour de plusieurs principes : la prévention de ces violences et la protection de toute personne victime d'agression ou d'harcèlement.

Alors que certains profitaient du cadre de l'UNEF pour agresser des femmes en toute impunité, les batailles menées ont abouti à la prise en compte de la parole des femmes et la défense de l'ensemble des victimes, à travers la mise en place de nombreux outils.

Ainsi, les révélations parues dans la presse n'en sont pas pour les militant·e·s de l'UNEF, mais s'inscrivent au contraire dans une bataille de longue haleine pour faire entendre la parole des femmes au sein de l'organisation et au sein de la société.

A l'UNEF, des réunions non-mixtes de femmes ont été mises en place, permettant de dénoncer les violences et d'établir un constat objectif sur ce que vivent les femmes. Ces réunions tant décriées, à l'époque comme aujourd'hui, ont pourtant permis de dénoncer l'impunité qui régnait au sein de l'UNEF et d'imposer à l'agenda syndical la bataille pour l'égalité. C'est l'intégralité de l'UNEF qui est réunie à la suite du cadre non-mixte pour discuter des problématiques soulevées dans cette réunion et pour s'imposer des solutions collectives. Grâce à ces réunions, **l'injonction à protéger l'organisation ne tient plus, et l'ensemble des militant·e·s ainsi que l'organisation évoluent.**

Au delà de garantir la prise en compte de la parole des femmes, des outils syndicaux ont été mis en place afin de protéger au mieux les femmes, les accompagner et les soutenir en cas d'agression.

Cela s'est traduit tout d'abord par la mise en place de temps de formation réguliers de l'ensemble de ses membres, du/de la nouvel·le adhérent·e au cadre du syndicat, et la systématisation de temps de prévention. Durant chaque cadre national ou régional, depuis presque trois ans, l'UNEF consacre un temps obligatoire à la question du harcèlement et des agressions sexuelles. Des personnes de confiance ont été mises en place, afin de permettre aux femmes de se confier, de dénoncer les violences mais également de prendre des mesures conservatoires au sein de l'organisation. Le principe est dorénavant la protection et l'accompagnement systématique de toute victime d'agression. **Dès lors que l'on se déclare victime d'agression, c'est l'intégralité du syndicat qui répond : « je te crois, tu n'es pas responsable, je vais te protéger et t'accompagner », et les agresseurs sont écartés.**

Loin de dépeindre un portrait idéaliste de la situation, **nous avons conscience que nos outils à l'image des individus qui composent l'UNEF sont imparfaits.** Le chemin pour protéger et défendre les femmes est encore long. Il nous faut continuer à nous mobiliser, quotidiennement, pour que les femmes du syndicat puissent vivre leur engagement dans un véritable espace protecteur.



D'autant qu'au delà de nos murs, c'est l'intégralité de la société qu'il faut transformer en profondeur. C'est ainsi nos établissements universitaires qui ne mettent que trop peu souvent en place des véritables politiques de lutte contre les discriminations et qui ne donnent pas les moyens de former les membres de la communauté éducative.

C'est dans ce sens, qu'à l'unanimité du dernier Collectif National des 10 et 11 février, l'UNEF a voté une résolution engageant le syndicat à mieux reconnaître et accompagner les victimes et à intégrer plus encore la lutte contre le sexisme dans son fonctionnement quotidien et à son agenda syndical.

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28

presse@unef.fr / cabanda@unef.fr